

ple la constitution actuelle; il décréta en même temps la liberté des cultes dans tout l'empire.

Monseigneur releva un fait historique, qui exerça également une grande influence sur la volonté du gouvernement du Japon à favoriser la liberté de la religion. L'année qui suivit la prise de Pékin, en Chine, un amiral américain, le commodore Perry, parut à la tête d'une escadre en face de Yédo, et il demanda aux Japonais d'établir des relations commerciales avec les Etats-Unis. Les Japonais, d'abord effrayés, prétendirent qu'il fallait donner au gouvernement le temps de réfléchir. L'amiral repartit, mais en déclarant qu'il reviendrait dans un an. En effet, Perry revint l'année suivante, toujours à la tête de son escadre, et il obtint facilement ce qu'il demandait. Depuis cette époque, Anglais, Français, Allemands eurent également le privilège de nouer des relations commerciales avec le Japon. Et, à la faveur de ces relations, les missionnaires prirent pied peu à peu dans le pays.

Mgr Rey dit que pendant les 225 années de persécution, alors qu'aucun prêtre catholique n'était toléré au Japon, la religion chrétienne, qui avait été implantée et arrosée du sang des martyrs, n'était pas morte dans le coeur de tous les Japonais. Une foule de braves paysans ont conservé, par tradition, la notion du baptême chrétien et des principaux rites de la religion du Christ, surtout la dévotion à la sainte Vierge. " Ces descendants des anciens chrétiens japonais d'avant 1639 forment aujourd'hui des centres catholiques imposants dans différentes parties de l'empire, continue Mgr Rey. D'autres chrétiens qui, hier encore, étaient païens, viennent à la religion du Christ, avec toute la simplicité et la candeur des fidèles de la primitive Eglise. Ils